

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Musicologie - Parcours Instrumental

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Musicologie - Parcours Instrumental (47272)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Musicologie - Parcours Instrumental (47272)	Jury par défaut	Tous les candidats	13	58	21	21	14

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Musicologie - Parcours Instrumental (47272)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	25	9	9	6	42,9 %
			Masculin	33	12	12	8	57,1 %
			Total	58	21	21	14	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Musicologie - Parcours Instrumental (47272)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	8	2	2	2	14,3 %
				AB	22	7	7	5	35,7 %
				B	17	9	9	6	42,9 %
				TB	3	2	2	1	7,1 %
				Total	51	20	20	14	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				TB	1	1	1	0	
				Total	6	1	1	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Musicologie - Parcours Instrumental (47272)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	43	16	16	11	78,6 %
			En réorientation	11	5	5	3	21,4 %
			Non scolarisés	3	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Total	58	21	21	14	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Musicologie - Parcours Instrumental (47272)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
--

<i>À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.</i>

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Notes au baccalauréat et notes de 1ère et Terminale en français et histoire-géographie. Notes de spécialités en 1ère et Terminale ainsi qu'au baccalauréat pour les candidats en option ou spé musique, cinéma, arts plastiques, arts du cirque. Notes coefficient double pour les bacs généraux.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avoir de bonnes capacités de rédaction à l'écrit et d'expression à l'oral, un français correct à l'écrit, de bonnes capacités de recherche documentaire et de synthèse.	Important
Savoir-être	Savoir-être	Etre rigoureux, autonome, organisé, avoir une bonne capacité de travail, être capable de travailler seul comme en groupe pour des projets musicaux collectifs.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La motivation des candidats doit être explicite et argumentée. Le projet de formation motivé doit montrer l'adéquation du projet d'études ou professionnel du candidat avec les objectifs de la formation. La commission lit avec attention le projet de formation motivé de chaque candidat.	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Nombre d'années de pratique et niveau en musique (instrument et formation musicale) dans un cadre extra-scolaire: Conservatoire, école de musique, professeur particulier, autodidacte. Mentionner les activités musicales individuelles et en ensemble dans un cadre scolaire ou extra-scolaire.	Essentiel
	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Préciser votre instrument et votre esthétique (classique, musiques actuelles, jazz, musiques traditionnelles, musique ancienne). Pour les candidats en cycle 3 et au-delà, renseigner la rubrique optionnelle "artiste de talent".	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Musique Spécialité (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences musicale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique musicale (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Moyenne **générale** et dans les enseignements littéraires régulièrement inférieure à 09/20
- Moyenne **dans les enseignements musicaux et artistiques** (pour les EDS) inférieure à 10/20
- Absence de **pratique musicale individuelle** ou absence de mention d'une pratique musicale individuelle (régulière et assidue pendant au minimum 3-4 ans)
- Absence de toute **formation de musicien** ou absence de mention de toute formation de musicien
- Candidature manifestement hors profil** (ex: candidature pour formation en sport de haut niveau ou formation en hippologie)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La sélection des candidats se fait en deux temps:

1-Présélection sur dossier par la commission d'examen des vœux, composée à parité d'enseignants-chercheurs musicologues et de membres de l'équipe pédagogique du CRR Montserrat Caballé. La commission étudie soigneusement chaque dossier dans le plus grand détail (aucune utilisation d'algorithme).

2.- Les candidats présélectionnés sont convoqués par mail autour de la mi-avril pour une audition mi-mai. L'audition a lieu par Zoom, devant la commission pédagogique. Elle dure 15 mn et inclut des tests de théorie musicale, lectures mélodiques dans 2 ou 3 clés et lectures rythmiques, culture musicale générale, reconnaissance de gammes et d'accords, entretien avec le jury. Les candidats doivent aussi envoyer une vidéo instrumentale en amont de l'audition.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous avons besoin de vous connaître en tant qu'artistes, et d'être en mesure de voir si votre profil et votre projet correspondent bien à notre formation. Or les bulletins scolaires permettent rarement d'obtenir ces informations. Il est donc **ESSENTIEL** de donner toutes les informations possibles sur votre formation et votre expérience de musicien dans les rubriques "Activités et centres d'intérêt" et la rubrique facultative "Artiste de haut niveau" (à renseigner absolument si vous êtes en cycle 3 et au-delà). Précisez:

- votre ou vos instruments, votre niveau ou votre nombre d'années de pratique, si votre pratique est récente ou non, le cadre d'apprentissage (école de musique, CRD, CRR, professeur particulier, autodidacte).
 - votre pratique collective : type d'ensemble, niveau ou nombre d'années de pratique, le cadre de votre pratique collective
 - tout autre renseignement : participation à des concours, enregistrements, festivals
- Soyez précis (dates, noms des professeurs)

Signature :

Yvan AUGUET,
Président de l'établissement Université de Perpignan
Via Domitia